

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION BOUÉE D'ESPOIR DU 28 NOVEMBRE 2022

**Exercice 01.11.2021 - 31.10.2022**  
**592 Bouées attribuées = 189 904 €**  
**Dons reçus = 196 124 €**

Les 69 adhérents présents ou représentés à cette 37<sup>ème</sup> Assemblée Générale, témoignent de leur réel soutien aux bénévoles de Bouée d'Espoir.

Le Bureau de l'Assemblée est constitué par : Alexis Tamas, Président, Florence Lacroix, Trésorière, Catherine Bertini, Secrétaire.

### **RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE**

L'année qui vient de s'écouler a vu des changements intervenir dans la gouvernance de l'Association, Alexis Tamas ayant été nommé Président par le Conseil d'administration du 17 mai dernier. Par ailleurs Pierre Monteiller prendra à compter du 15 décembre prochain les fonctions de Secrétaire du Bureau.

Au cours de l'exercice écoulé le Conseil a entrepris une réflexion sur les fondamentaux des actions de l'Association qui a permis de réaffirmer sa volonté de partage auprès des plus démunis.

Durant cette année, l'Association a mis en place, avec l'aide de prestataires extérieurs, un nouveau site internet qui semble remporter beaucoup d'avis positifs. Ce site est plus intuitif et a pour objectif outre de rendre l'Association plus visible, de favoriser les dons par internet à travers la plate-forme de paiement Hello Asso.

L'Association souhaite également élargir ses interventions vers la province, et a démarré un développement en ce sens au cours de cette année. Cet axe de développement doit se renforcer au cours des prochaines années.

Enfin la 17<sup>ème</sup> édition du tournoi de bridge d'Ile de France Ouest a permis de recueillir des dons d'un montant d'environ 1 700€ en nette augmentation par rapport à l'an dernier.

L'Association souhaite renforcer sa notoriété et a pour objectif de recruter un bénévole assurant les fonctions de Community Manager de façon à assurer une présence sur l'ensemble des réseaux sociaux. Elle souhaite également étoffer son équipe de bénévoles afin de renforcer ses actions, notamment vers les entreprises et les fondations et d'accroître ainsi les dons recueillis.

### **RAPPORT FINANCIER**

Le montant des recettes (196 124 €) est en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (194 264 €).

Le nombre de donateurs particuliers a diminué de 14% (294 vs 340), celui des entreprises et fondations a également diminué (10 vs 14).

Au cours de cet exercice, l'Association a distribué davantage de bouées (592) qu'au cours de l'exercice précédent (559), pour un montant de 189 904 € (vs 171 259 €). Le montant moyen d'une Bouée s'élève à 321€ en progression par rapport au montant moyen de l'exercice précédent (306€).

## 1. BOUÉES ATTRIBUÉES

Au cours de cet exercice, l'Association a distribué **592 Bouées** représentant un montant de **189 904 €**.

Les sept équipes d'attribution (cinq à Paris et en Région parisienne et une dans chaque délégation régionale) examinent les dossiers reçus des travailleurs sociaux de diverses associations et structures publiques et y apportent une réponse dans des délais très courts.

Il convient de noter que les Bouées distribuées au cours de cet exercice ont en majeure partie été attribuées dans les domaines de l'habitat et de l'énergie.

## 2. BOUÉES ATTRIBUÉES

Les exemples de Bouées sont présentés sur le site Internet [www.boueedespoir.org](http://www.boueedespoir.org)

## 3. RESSOURCES

Au cours de l'exercice écoulé, l'Association a pu collecter un montant de **196 124 €**.

Les dons des entreprises et fondations sont, en proportion, en hausse : 24,1% (vs 21,3%) des dons.

### Adhérents Individuels

L'Association constate une diminution du nombre d'adhérents individuels : **294** contre 340 au cours de l'exercice précédent.

- 64 % utilisent le prélèvement mensuel, proportion en augmentation par rapport à l'exercice précédent (55%), correspondant à un montant annuel moyen de 618€, en légère progression par rapport à l'exercice précédent (612€). Le montant annuel perçu est en légère baisse soit 115.027€ (116 396€ au titre de l'exercice précédent).
- 36% font des dons ponctuels d'un montant moyen de 297 €, en progression par rapport à l'exercice précédent (107 €). Toutefois ces dons ponctuels d'un montant de 33 803€ ont diminué de 7,4% par rapport à l'exercice précédent.

L'Association rappelle les différents types de dons qu'elle peut percevoir :

- Dons par prélèvement automatique,
- Dons ponctuels,
- Donations et Legs,
- Assurances-Vie,
- Donations temporaires d'usufruit,

### Adhérents Entreprises et Fondations

L'exercice 2021-2022 a vu **10 entreprises et fondations** apporter leur soutien.

Leurs dons se sont élevés à **47 295€**, en hausse de plus de 14,3% par rapport à l'exercice précédent (41 374€).

L'Association remercie très vivement tous ces généreux et fidèles donateurs qui continuent d'apporter leur soutien.

#### 4. SITUATION COMPTABLE

Le Commissaire aux comptes, *Experts Conseils Associés SAS*, en la personne de Laurent du Sorbier, a certifié les comptes de l'exercice 2021-2022, résumés ainsi :

RECETTES (€)		DÉPENSES (€)	
Dons reçus	196 124	Bouées émises	189 904
Intérêts bancaires	354	Frais bancaires	1 489
Remboursement de prêts		Frais généraux	6 796
Bouées annulées	10 026	Frais Site Internet	7 802
		Prêts non remboursés	-
<b>Total Recettes</b>	<b>206 504</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>205 991</b>
<i>Valorisation du bénévolat</i>	<i>24 570</i>		<i>24 570</i>
Excédent de recettes au 31/10/2022	513	Disponibilités en banque	168 969

Fidèle à ses fondamentaux, Bouée d'Espoir a limité ses **frais généraux à 3,5%**

#### 5. BUDGET 2022 – 2023

Le budget suivant a été présenté à l'Assemblée :

RECETTES (€)		DÉPENSES (€)	
Total Dons	190 000	Bouées distribuées	190 000
Autres recettes	7 000	Frais bancaires	1 600
Utilisation trésorerie	1 600	Frais généraux	7 000
<b>Total Recettes</b>	<b>198 600</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>198 600</b>

#### 6. VOTE DES RÉOLUTIONS

##### 1ère résolution

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, l'Assemblée approuve les comptes de l'exercice 2021-2022 arrêtés au 31 octobre 2022 et donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration.

##### 2ème résolution

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, l'Assemblée approuve le budget de l'exercice 2022-2023.

##### 3ème résolution

L'Assemblée ratifie la nomination par voie de cooptation par le Conseil d'administration du 17 mai 2022 d'Amaury Grimbert en remplacement d'Arnaud Revenaz, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier expirant lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023-2024.

#### **4ème résolution**

L'Assemblée ratifie la nomination par voie de cooptation par le Conseil d'administration du 12 novembre 2022 de Pierre Monteiller en remplacement de Catherine Bertini, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de cette dernière expirant lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023-2024.

#### **5ème résolution**

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Colette Brault pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024-2025.

#### **6ème résolution**

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Jacques-Yves Jourdain pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024-2025.

#### **7ème résolution**

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Jean-François Evrard pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024-2025.

#### **8ème résolution**

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur d'Alexis Tamas pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024-2025.

#### **9ème résolution**

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Timéa Toth pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024-2025.

Chacune de ces neuf résolutions a été approuvée à l'unanimité des membres adhérents présents ou représentés.

### **7. DIPLÔMES D'HONNEUR**

Trois diplômes d'honneur Bouée d'Espoir ont été attribués cette année à :

- Madame Timéa Toth
- Madame Catherine Bertini
- Monsieur Alain Dvorak

### ***Bouée d'Espoir vous souhaite une très bonne année 2023 !***

BOUÉE D'ESPOIR a été déclarée en Préfecture le 27 mars 1985. Publication au Journal Officiel daté du 24 avril 1985.  
Après l'Assemblée Générale du 28 novembre 2022, le Conseil d'Administration est composé de : Colette BRAULT (2025) - Jean François EVRARD (2025) - Christian GUILLERMO (2024) - Thierry HANNECART (2024) - Jacques-Yves JOURDAIN (2025) - Florence LACROIX (2023) - Père Guillaume de MENTHIÈRE (2023) - Pierre MONTEILLER (2024) - Augustin PALUEL-MARMONT (2023) – Bernard PRUGNAT (2024) - Amaury GRIMBERT (2024) - Alexis TAMAS (2025) - Timéa TOTH (2025)

Association Loi 1901, créée en 1985, reconnue d'utilité publique le 14 mars 2017

[www.boueedespoir.org](http://www.boueedespoir.org) – [contact@boueedespoir.org](mailto:contact@boueedespoir.org)